DIRECTION DE PROJET

Directeur de projets : arbitrer le portefeuille, sécuriser et encadrer les équipes

Le directeur de projets ne tient plus les tâches, il arbitre. Il répond devant la direction des engagements pris, des marges tenues et des ressources partagées entre des projets aux rythmes différents. Il doit aussi faire progresser des chefs de projet sans les dessaisir, et parfois décider de l'arrêt d'un projet engagé. Ces 56 heures traitent la direction de plusieurs projets, la conduite d'un projet unique faisant l'objet d'un parcours distinct. Les participants arbitrent un portefeuille sur plusieurs tours de décision, analysent des engagements contractuels, conduisent des entretiens avec des chefs de projet en difficulté et préparent une intervention devant un comité de direction.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
8 jours — 56 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 4 790 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs de projets responsables de programmes et chefs de projet confirmés encadrant d'autres chefs de projet.

PRÉREQUIS
Une pratique confirmée de la conduite de projets est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Arbitrer l'affectation des ressources entre plusieurs projets concurrents
- Construire le tableau de bord de direction d'un portefeuille
- Sécuriser les engagements contractuels pris envers un client ou un donneur d'ordre
- Encadrer des chefs de projet et évaluer leur montée en compétence
- Conduire la relation avec les instances de gouvernance
- Redresser un projet en difficulté et décider le cas échéant de son arrêt

03 Programme détaillé

M1 Rôle et posture du directeur de projets

- Arbitrer plutôt que produire
- Frontière entre direction et conduite de projet
- Délégation aux chefs de projet et niveau de contrôle
- Responsabilités engagées vis-à-vis de la direction
- Agenda et priorités d'un directeur de projets
- À retenir : Le directeur de projets répond des engagements pris quand le chef de projet répond de leur exécution.

M2 Portefeuille et arbitrages

- Choisir où placer les moyens
- Sélection et priorisation des projets
- Affectation des ressources partagées entre projets
- Lissage de la charge sur l'année
- Décision de report ou d'arrêt
- Consolidation financière du portefeuille
- Atelier : Les participants arbitrent sur plusieurs tours un portefeuille dont les ressources deviennent insuffisantes.

M3 Engagements contrats et marges

- Tenir la parole donnée
- Analyse des engagements contractuels et de leurs risques
- Suivi des marges et des provisions
- Gestion des avenants et des réclamations
- Relation avec les achats et les prestataires
- Cas pratique : Le groupe analyse un contrat dont les pénalités se déclenchent avant la fin prévue des travaux.

M4 Encadrement des chefs de projet

- Faire grandir ceux qui pilotent
- Évaluation de la maturité d'un chef de projet
- Entretien de suivi et fixation d'objectifs
- Intervention en cas de dérive sans dessaisir
- Montée en compétence et parcours professionnel
- Mise en situation : Un participant mène l'entretien d'un chef de projet qui masque depuis plusieurs semaines un retard important.

M5 Gouvernance et redressement

- Devant le comité et dans la crise
- Préparation d'une intervention en comité de direction
- Argumentation d'une demande de moyens supplémentaires
- Diagnostic d'un projet en difficulté
- Plan de redressement et jalons de contrôle
- Décision d'arrêt et communication associée
- Mise en situation : Un participant annonce au comité de direction l'arrêt d'un projet engagé et en justifie les conséquences.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 4 790 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr